



# Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Rue Amat 6  
CH-1202 Genève  
Tel. +41 (0)22 731 59 63  
E-mail: [contact@cetim.ch](mailto:contact@cetim.ch)  
Site Web: [www.cetim.ch](http://www.cetim.ch)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
*52<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme*  
*(27 février – 4 avril 2023)*  
**Débat général Point 4 : Situations qui  
requièrent l'attention du Conseil**

## **Intervention orale du CETIM**

*Vérifier à l'audition*

### **Les méga-bassines bafouent le droit à l'eau des paysans en France<sup>1</sup>**

Monsieur le Président,

Je m'appelle Catherine Gehin, je suis membre de la Confédération paysanne, et je parle au nom du CETIM.

Nous sommes préoccupés par l'augmentation des constructions de méga-bassines en France, des ouvrages de stockage d'eau pour irrigation de l'agriculture industrielle qui bafouent le droit à l'eau des paysans.

Grâce à un financement public à 70%, ces ouvrages énormes bénéficient à une minorité d'agriculteurs qui volent l'eau des nappes et accentuent sa raréfaction dans le milieu naturel. Ces ouvrages sont généralement liés à l'usage intensif de pesticides et des pratiques agro-industrielles. C'est toute la vie biologique qui est mise en danger et la paysannerie familiale.

En France, seuls 7 % de la surface agricole utile est irriguée. L'urgence est de maintenir des systèmes agroécologiques reposant sur les apports d'eau « naturels », des pratiques qui entretiennent la vie des sols et une irrigation économe.

De plus, la mobilisation pour la défense de l'eau est sévèrement réprimée. Condamnations pour le simple fait de participer à une manifestation, surveillance policière, interdiction de libre circulation... Malgré tout, plusieurs dizaines de milliers de personnes sont attendues pour une prochaine manifestation internationale, les 24, 25 et 26 mars 2023.

Nous exhortons le gouvernement français à imposer une moratoire sur ces projets et à privilégier la concertation plutôt que la répression des militant.es.

Finalement, nous appelons le Conseil des droits de l'homme à activer ses mécanismes pertinents afin de surveiller cette question et d'appeler la France à respecter ses engagements en matière de droits humains.

*Genève, le 22 mars 2023*

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, voir le site de la Confédération paysanne et la déclaration écrite du CETIM à ce même sujet.